



MAJORITÉ

Mobilisés pour l'intérêt général et faire avancer les projets

Le mandat municipal a commencé en juillet 2020. Après trois ans d'actions, notre équipe reste mobilisée pour défendre les projets de la commune. Notre cap est clair : être utile et tenir les engagements que nous avons pris devant vous.

De nombreux engagements sont réalisés ou en cours de concrétisation : ouverture d'une médiathèque, mise en valeur de l'environnement avec l'aménagement du jardin du Hill ou l'achat de l'étang du Moulin aux Moines, aide à l'achat d'un vélo électrique, plus de produits bio à la cantine, lancement des travaux du

complexe sportif, consolidation des finances municipales...

Les associations, les commerces, les entreprises contribuent au dynamisme de la commune. De manière régulière nous échangeons avec eux.

Chaque printemps, nous allons à votre rencontre dans les quartiers. Chaque automne, une réunion de compte-rendu annuel de mandat permet de vous rendre des comptes et d'échanger. Chaque semaine, nous organisons des permanences pour écouter vos attentes.

Motivés, nous sommes confiants dans les atouts de la commune et concentrés sur la conduite des projets en cours, dans un esprit de dialogue et de responsabilité.

Bonne rentrée associative, culturelle, sportive...

Sandrine Aupied, Hélène Bayon, Jean-Noël Bévière, Marina Bonamy, Thomas Bonniot, Christophe Brossault, Claude Cailleau, Joël Frin, Pierre Galant, David Gasnier, Pierre Geffrault, Maryline Geffroy, Marie-Claire Hamon, Jean-Claude Lamy, Christine Le Bihan, Christophe Le Gouefflec, Séverine Renou, Laëtitia Robin, Monique Sockath, Véronique Templier.

MINORITÉ

Comment habiter ?

Le Plan Local de l'Habitat, pour sa 3ème édition, fixe les objectifs de développement sur le territoire intercommunal. C'est une feuille de route.

Y est inscrit : « Pour rendre attractifs les centres-bourgs, penser : habitat + services + mobilité » ou encore : « Coordonner la politique de l'habitat avec celles de l'emploi »

Les investissements communaux tout juste terminés ou en cours ne prennent pas en compte la nécessité de construire des logements pour répondre aux réels besoins.

Ils en sont parfois destructeurs (maison du gardien du complexe sportif) ou restrictifs comme la médiathèque : son emplacement en plein centre bourg aurait pu supporter la construction de 3 étages de logements avec panneaux photovoltaïques en l'orientant plein sud. Cela n'a pas été anticipé, c'est regrettable et dommageable et contraire à ce

que prône le PLH : « Assurer des opérations denses et de qualité, adaptées au contexte urbain et environnemental », « Développer le collectif ».

Par manque de volonté politique les biens communaux ne sont ni voués à la création de logements communaux, ni voués à répondre à des besoins de services publics nécessaires et utiles. Sous prétexte du coût de rénovation, la majorité municipale les destine à la vente auprès d'investisseurs privés : ceci au risque de perdre ainsi une rentabilité ultérieure. La maison des sœurs en est un exemple. Celle-ci est idéalement située pour « proposer des opérations entre logement ordinaire et hébergement en institution pour les personnes âgées, en situation de handicap », « encourager l'innovation comme levier d'une meilleure réponse aux besoins : tester de nouveaux produits, de nouveaux montages » (citations PLH).

Compte tenu des nouveaux modes de vie et de la loi Zéro Artificialisation des Sols en 2050, nous devons être créatifs, novateurs, penser habitat différent, penser la commune dans son ensemble et non à la parcelle, au coup par coup, privilégier l'idée de quartier au lieu de lotissement (ce modèle a ses limites). Le PLH incite à d'autres formes urbaines : « Dans toutes les communes, généraliser la maison en bande ».

En contrepartie de cette nécessaire densification, préservons nos espaces verts comme espaces de respiration, rendons possible les jardins partagés, réfléchissons à des mises en commun d'espaces (réunions familiales, atelier, ...) au sein d'espaces résidentiels. Proposons l'habitat partagé, ... Créons !

Bertrand Desille, Françoise Gesland, Christian Hamelot, Martine Véré elan-adp.fr